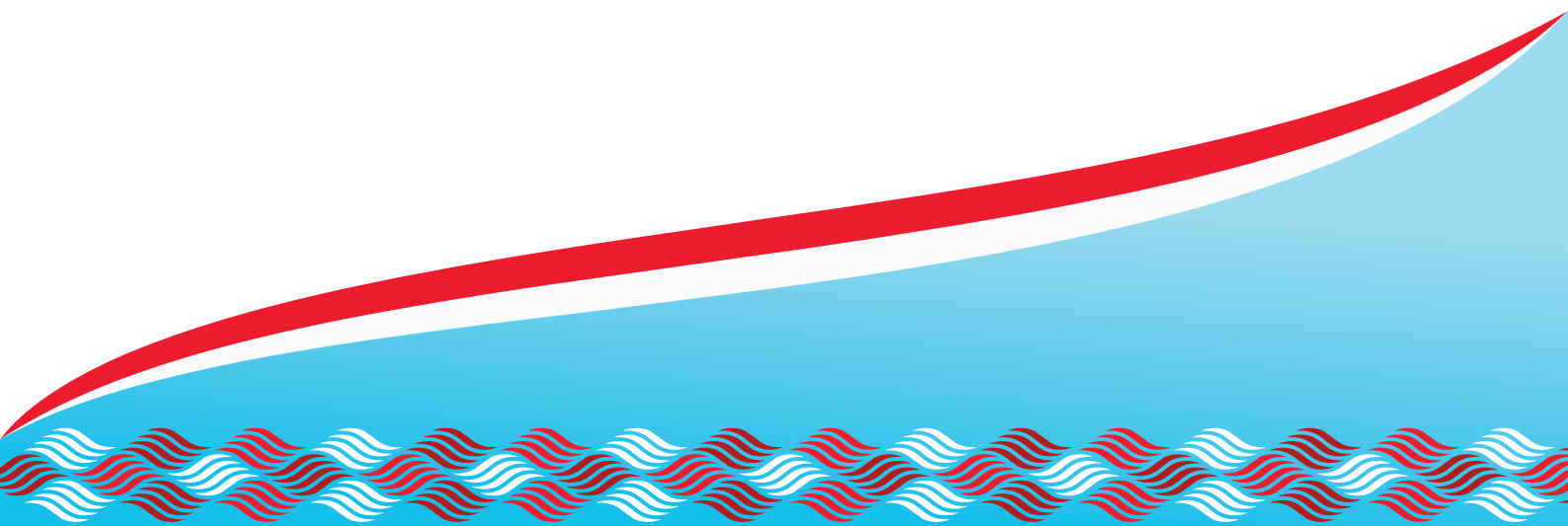




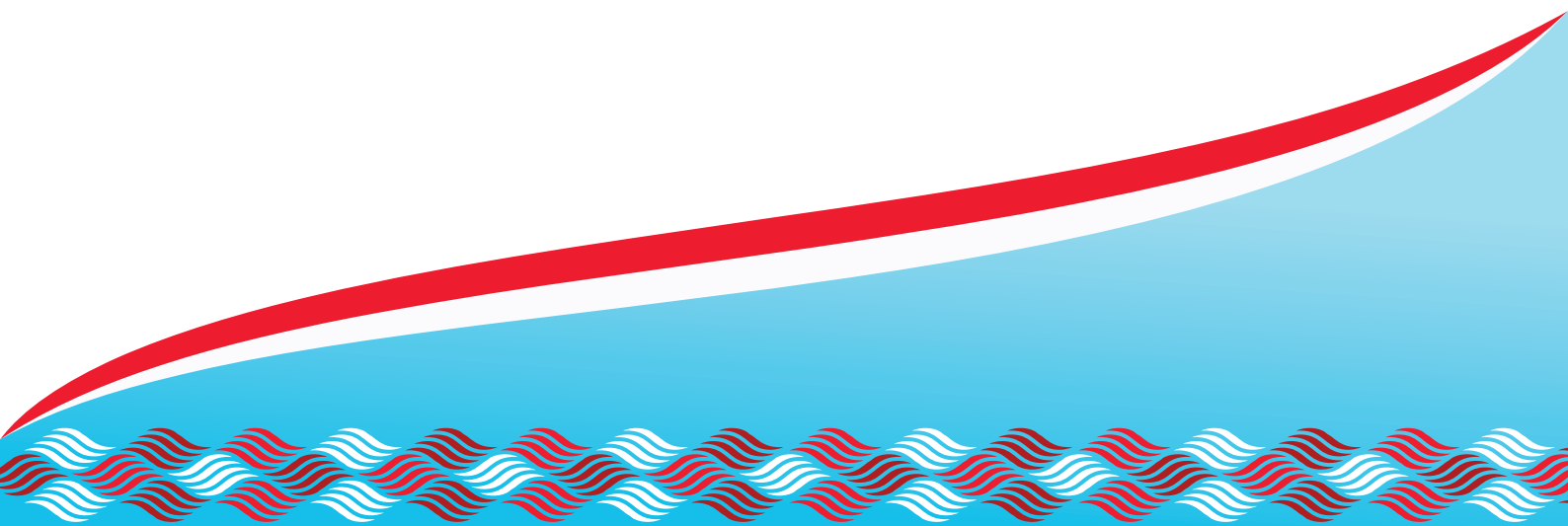
Code de conduite des bénévoles





Championnats d'Europe de patinage artistique ISU 2027

En tant que bénévole, vous jouez un rôle essentiel dans la réussite de l'événement. Ce Code de conduite rappelle quelques règles simples pour que chacun puisse évoluer dans un environnement accueillant, respectueux, sûr et professionnel. Il s'applique pendant toute votre participation à l'événement : formations, séances d'information, accréditation, missions sur site et événements officiels.



1. Être professionnel et fiable

En tant que bénévole, nous comptons sur vous pour :

- être ponctuel et respecter vos horaires ;
- prévenir rapidement votre Responsable d'équipe ou le Coordinateur des bénévoles en cas de retard ou d'absence ;
- suivre les consignes données par les responsables de l'organisation ;
- effectuer vos missions avec sérieux, courtoisie et bonne humeur ;
- porter votre tenue et votre accréditation selon les consignes ;
- utiliser votre accréditation uniquement dans le cadre de votre mission ;
- prendre soin du matériel et des équipements mis à votre disposition ;
- signaler rapidement tout incident, accident ou problème de sécurité.

Votre rôle de bénévole ne doit pas être utilisé pour obtenir un avantage personnel.

Lorsque vous êtes en service ou portez la tenue officielle, merci également de ne pas solliciter d'autographes, de photos ou d'échanges personnels avec les athlètes, entraîneurs ou officiels.

Les cadeaux ou avantages susceptibles d'influencer votre impartialité doivent être refusés.

Pendant votre service, la consommation d'alcool ou de substances illicites est interdite. Il est également interdit de fumer ou vapoter, sauf pendant les pauses dans les espaces prévus à cet effet.

2. Respecter chacun

Traitez toutes les personnes que vous rencontrez avec respect, courtoisie et bienveillance.

Nous souhaitons un événement où chacun se sent le bienvenu, quelles que soient notamment sa nationalité, son origine, son genre, son âge, sa religion, son handicap, son orientation sexuelle ou toute autre caractéristique personnelle.

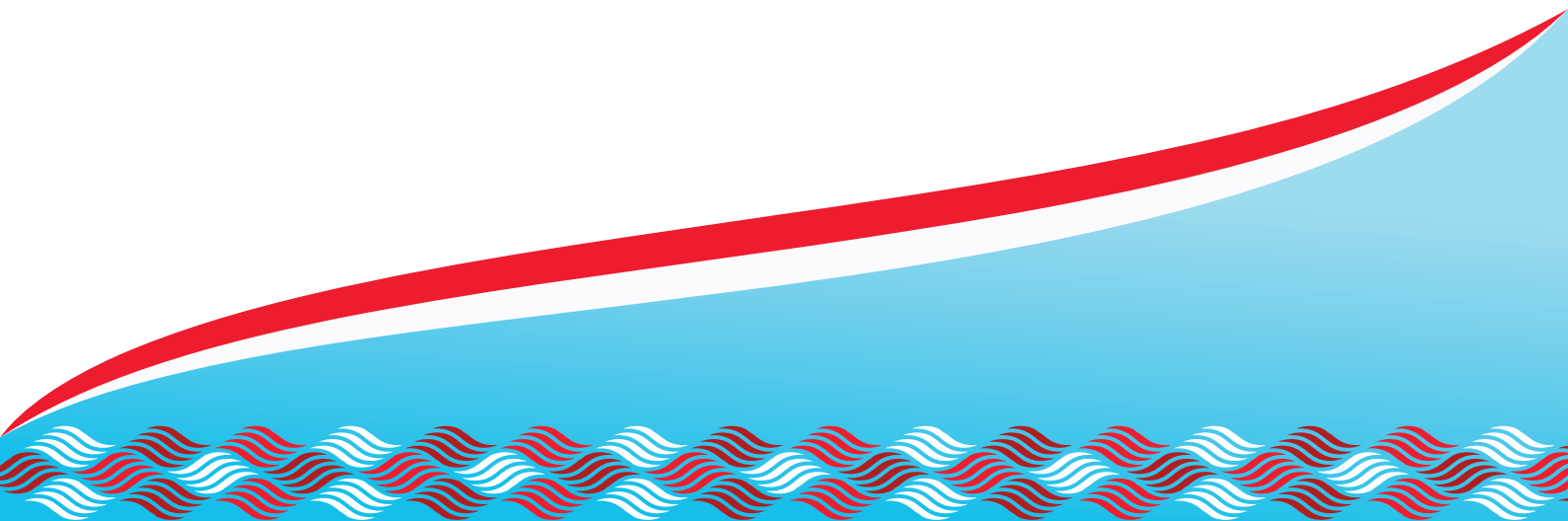
Aucune forme de discrimination, de harcèlement, d'intimidation ou de violence n'est acceptée.

Respectez également :

- les différences culturelles ;
- la vie privée de chacun ;
- les limites personnelles ;
- vos collègues et leurs responsabilités.

Si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié ou préoccupant, parlez-en rapidement à votre Responsable d'équipe ou au Coordinateur des bénévoles.

Personne ne doit subir de conséquences négatives pour avoir signalé de bonne foi une situation préoccupante.



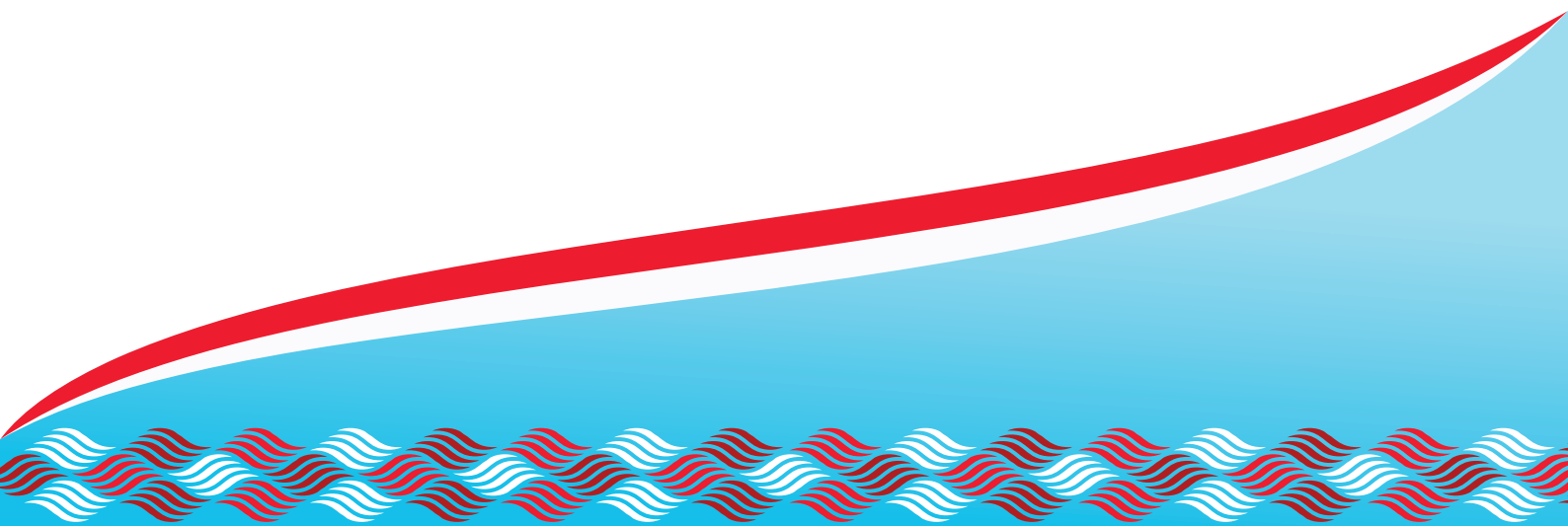
3. Veiller à la sécurité et au bien-être

La sécurité est l'affaire de tous.

Merci de :

- respecter les consignes de santé, de sécurité et de sûreté ;
- suivre les règles concernant les accès et les accréditations ;
- connaître et respecter les procédures d'urgence ;
- rester attentif à votre propre sécurité et à celle des autres ;
- signaler immédiatement tout risque, incident, objet perdu ou objet suspect ;
- soutenir vos collègues et contribuer à un bon esprit d'équipe.

Ne prenez pas de risques inutiles et n'adoptez aucun comportement pouvant mettre quelqu'un en danger.



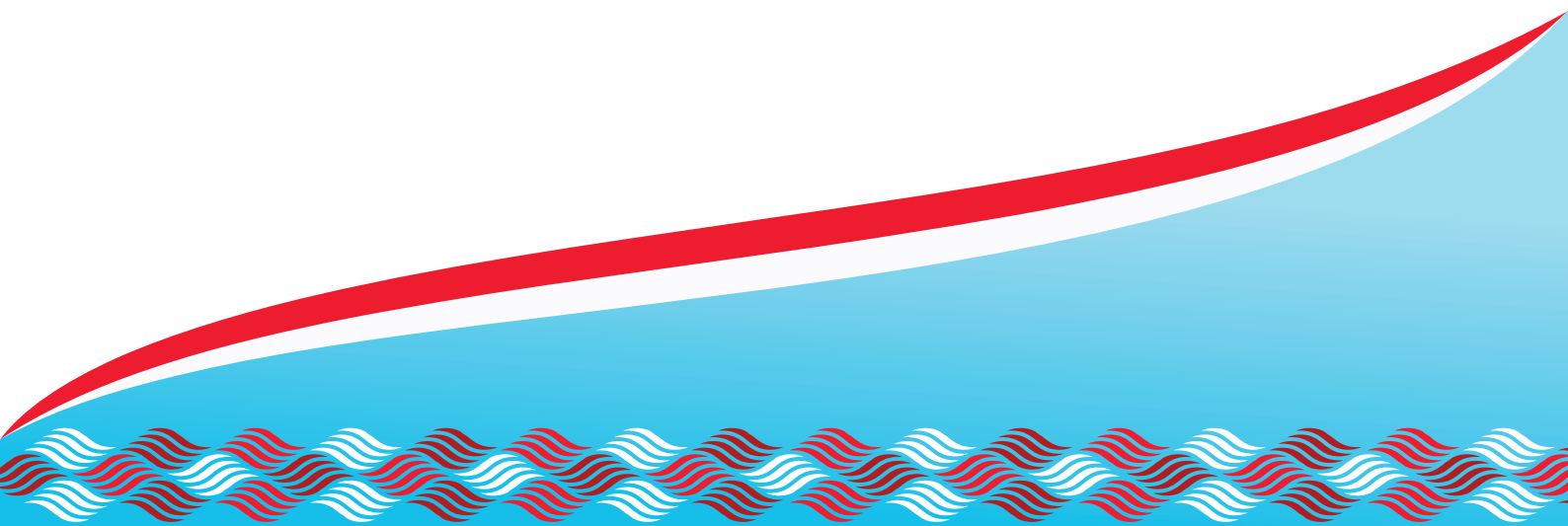
4. Réseaux sociaux, photos et communication

Nous sommes heureux que vous partagiez l'enthousiasme autour de l'événement, mais quelques précautions sont nécessaires.

Merci de :

- respecter la vie privée des athlètes, officiels, spectateurs et bénévoles ;
- ne pas publier d'informations confidentielles ou internes ;
- ne pas publier de photos ou vidéos prises dans des zones réservées lorsque cela n'est pas autorisé ;
- ne pas partager d'informations concernant les accréditations ou l'organisation interne ;
- respecter les consignes concernant les photos, vidéos et réseaux sociaux ;
- garder à l'esprit que vos publications peuvent avoir un impact sur l'image de l'événement.

Sauf autorisation spécifique, ne vous présentez pas comme porte-parole du Comité d'Organisation ou de l'ISU et ne vous exprimez pas publiquement en leur nom.





5. Confidentialité

Certaines informations auxquelles vous aurez accès pendant votre mission ne sont pas publiques. Merci de ne pas les partager, les copier ou les conserver sans autorisation.

Les demandes des médias doivent être transmises aux personnes responsables. Sauf autorisation spécifique, les bénévoles ne parlent pas au nom du Comité d'Organisation ou de l'ISU.

6. En cas de doute

Une situation vous semble inhabituelle ou vous ne savez pas comment réagir ? Adressez-vous à votre Responsable d'équipe ou au Coordinateur des bénévoles avant d'agir. Il vaut toujours mieux poser une question que prendre un risque inutile.

7. Notre engagement commun

En acceptant une mission de bénévole, vous confirmez avoir pris connaissance de ce Code et vous engagez à respecter les règles, procédures et consignes raisonnables du Comité d'Organisation.

Un manquement sérieux à ces règles peut entraîner le retrait d'une mission ou de l'accréditation, voire la fin de la participation à l'événement.

